



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-50004>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-50004

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-43152

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie De Blagnac

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21310069600011

Ville : BLAGNAC

Code postal : 31700

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 31

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation des deux terrains de foot des Barradels en gazon synthétique en remplissage naturel pour la ville de Blagnac

Code CPV principal - Descripteur principal : 71400000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les deux terrains à réhabiliter sont situés sur le Complexe Sportif (CS) des Barradels, à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue des Cyclamens. Il y a un terrain en accès libre et un terrain clôturé réservé à l'utilisation du club de foot de Blagnac. La réalisation de cette opération sera répartie sur 2 ans avec : la conception en 2025 et la réalisation des terrains en gazon synthétique à l'été 2026. Le contenu des missions est le suivant : Phase étude : - Mission d'études préliminaires : DIAG - Mission d'avant-projet détaillé: AVP - Mission de projet de DCE: PRO - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la passation des contrats: ACT Phase travaux : - Visa des études d'exécution: VISA - Mission de direction et d'exécution des travaux: DET - Assistance aux opérations de réception: AOR Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Critères d'attribution : Valeur technique appréciée au vu des éléments renseignés au cadre de réponse technique : 50% Performance environnementale de l'offre du candidat au vu des éléments renseignés au cadre de réponse technique : 10% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 07/05/2025 à 12h00, lire 14/05 /2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/05/2025